

ABONNEMENT

Table with subscription rates for Saumur and Post, including durations like 'Un an' and 'Six mois'.

On s'abonne

Text describing subscription details, including 'A SAUMUR' and 'Au bureau du Journal'.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Table with insertion rates for 'Annonces', 'Réclames', and 'Faits divers'.

RÉSERVES SONT FAITES

Text regarding publication reserves and conditions for insertion.

Text regarding the submission of articles and manuscripts.

On s'abonne

Text regarding subscription details for Paris and Havas.

SAUMUR, 29 JUILLET

INFORMATIONS

Text discussing government precautions and military movements.

Text discussing the Republic and upcoming elections.

Text discussing the upcoming general elections.

UNE MANŒUVRE GROSSIÈRE

Text discussing a political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing the political maneuver and the Soir newspaper.

Text discussing a shop selling objects from the East.

Text discussing a niece of M. Constans and her movements.

Text discussing the family of Constans.

LES TORPILLEURS CONDAMNÉS

Text discussing naval maneuvers and torpedoes.

Text discussing naval accidents and the minister's stance.

Text discussing the direction of torpedoes and the minister's stance.

Text discussing the direction of torpedoes and the minister's stance.

Text discussing the direction of torpedoes and the minister's stance.

Text discussing the direction of torpedoes and the minister's stance.

LUI SEUL!

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

Text discussing a political figure and a conversation.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Élections du 28 juillet 1889

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Text discussing local elections in the South of Saumur.

Canton de Doué

Table with election results for the Canton de Doué, including columns for 'Inscrits', 'Votants', and candidates.

M. BINEAU est élu.

Canton de Gennes

Table with election results for the Canton de Gennes, including columns for 'Inscrits', 'Votants', and candidates.

M. GRIGNON est élu.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Saumur Nord-Est

Table with election results for the Canton de Saumur Nord-Est, including columns for 'Inscrits', 'Votants', and candidates.

M. RICHARD est élu.

Canton de Montreuil-Bellay

Table with election results for the Canton de Montreuil-Bellay, including columns for 'Inscrits', 'Votants', and candidates.

M. COUSCHER est élu.

Les républicains battus

Depuis quinze ans, nous luttons contre le parti républicain, à Saumur, et, nous n'en faisons pas mystère, à chaque élection nous avons été battus.

Mais, aujourd'hui, c'est nous qui battons les républicains ; et comme nous ne sommes pas modestes, nous avouons que nous sommes absolument ravis.

Et ce qui nous met le plus en joie, c'est que cette fois la lutte avait un caractère tout spécial. Les républicains, qui sont malins, avaient opposé au docteur Besnard dans le canton Sud un candidat unique, extraordinaire en son genre :

Révisionniste et candidat officiel, docteur, agriculteur, viticulteur... et nous ne savons quoi encore.

Vaincre un pareil adversaire n'était pas chose facile. Et nous avons une frayeur d'autant plus grande que dès le premier jour il avait en recours aux grands moyens :

« Vous êtes des cléricaux », faisait-il écrire par ses amis... Nous étions écrasés par cet argument tout nouveau et nous craignons vraiment pour le succès de l'élection.

Mais cette fois la pilule était vraiment trop grosse et les électeurs, plus délicats que Constant, ont absolument refusé de l'avalier, quoiqu'elle fût certainement plus dorée que la ceinture de Norodom, et ils ont renvoyé ce bon docteur à ses chères études... agricoles.

Nos félicitations au sympathique docteur Besnard, à son comité et aux vaillants électeurs du canton Sud de Saumur.

Dans le canton Nord-Est, notre ami, M. Louis Richard, avocat à Saumur, a pour ses débuts enlevé carrément la position, et le candidat officiel, M. Denieau, l'enfant d'Allonnes, n'éprouvera pas de longtemps, croyons-nous, l'envie de se présenter au Conseil d'arrondissement.

Dans toutes les communes, sauf Allonnes, M. Richard a obtenu une écrasante majorité. sans doute parce que le journal de l'honnête Wilson l'appelaient : *Monarchiste révolutionnaire* (!).

Nous sommes véritablement heureux de ce succès dont se réjouira tout le parti conservateur.

A Gennes, M. Grignon a obtenu un succès éclatant contre le transfuge Galbrun.

Nous avons malheureusement échoué de quelques voix dans le canton Nord-Ouest, grâce à la pression scandaleuse de l'administration qui avait absolument terrorisé les populations de Saint-Martin et de Saint-Clément-des-Lèves. Du reste, le dernier mot n'est pas encore dit sur cette élection qui pourrait bien être annulée.

Nous exprimons nos plus sincères regrets de cet échec à M. Thoreau qui, malgré toutes les difficultés qu'il prévoyait, n'avait pas hésité à donner son nom aux conservateurs qui l'en avaient sollicité.

Constataient cependant que le succès de M. Haran, son concurrent, n'a pas été très brillant.

A Saumur, dans le quartier des Ponts, la pépinière des conseillers municipaux, les républicains ne doivent guère se réjouir du résultat d'hier.

Sur 590 électeurs inscrits, il n'y a qu'une différence de 100 voix entre M. Thoreau et M. Haran.

C'est-à-dire qu'il suffira de déplacer 50 voix pour avoir la majorité.

Soyez tranquille, messieurs les républicains, nous en déplacerons davantage, et aux prochaines élections municipales, quand le sectionnement sera voté — ce que nous espérons — toutes les sections, même celle des Ponts, vous enverront rejoindre votre candidat officiel révisionniste et viticulteur.

Ce jour-là, vous pourrez faire votre sac, messieurs, et bien le garnir, car, cette fois, vous ne serez pas près de reparaitre.

DU MURIER.

A MM. les Electeurs du canton Sud

Messieurs et chers Concitoyens, La lutte est terminée. Grâce à votre concours si dévoué, le succès couronne nos efforts.

J'adresse mes plus vifs remerciements :

A mes Confrères dont le dévouement sans borne m'honore au plus haut degré ;

Aux membres du Comité dont l'union et le zèle ne se sont pas démentis un seul instant ;

Aux Electeurs qui ont marché au scrutin avec une résolution inébranlable. En m'accordant leurs suffrages si librement exprimés, ils m'ont donné un témoignage de confiance et d'estime que je n'oublierai pas.

Saumur, 29 juillet 1889.

D^r BESNARD.

Documents à conserver

Vendredi, l'affiche suivante a été placardée à profusion dans tous les coins et recoins de la ville de Saumur et du canton Sud :

ÉLECTEURS !

Deux candidats également honorables sont présentés à vos suffrages.

M. PETON vous parle avec franchise.

Il est de ceux qui veulent conserver et améliorer la République par la révision de la Constitution.

C'est un homme d'ordre et de progrès.

Il est le seul candidat de tous les républicains.

M. Besnard n'est soutenu que par les réactionnaires.

Il marche avec ceux qui voudraient renverser la République au risque de nous jeter dans l'anarchie.

C'est donc à une lutte politique que vous prendrez part dimanche prochain.

Ne considérez donc pas les personnes, mais songez aux intérêts du pays.

Ne discutez pas les mérites personnels des candidats qui sont hors de cause ; mais voyez d'un côté la République à laquelle le canton Sud de Saumur est dévoué depuis 20 ans, et de l'autre les Cléricaux unis pour vous ramener en arrière et vous enlever votre indépendance.

Électeurs du canton Sud de Saumur, la lutte est vive, pas d'abstentions, défez-vous des manœuvres de la dernière heure, conservez quand même votre liberté et votez pour

Le Docteur PETON.

UN GROUPE D'ÉLECTEURS RÉPUBLICAINS.

Vu : Le Docteur PETON.

En réponse à l'appel que le Comité libéral a dû adresser samedi aux électeurs pour témoigner de son existence réelle, M. Peton, dans la nuit de samedi à dimanche, a fait couvrir les murailles du canton Sud de l'affiche ci-dessous qui porte sa signature :

ÉLECTEURS

DU CANTON SUD DE SAUMUR

M. BESNARD vous affirme, dans une circulaire de la dernière heure, qu'il n'est pas soutenu par les Cléricaux et les Réactionnaires.

ÉLECTEURS,

LISEZ les noms des signataires apposés au bas de ce nouvel appel et JUGEZ ce que peuvent valoir, devant des gens de bonne foi, les promesses et les affirmations électorales de M. le docteur BESNARD.

Ne vous laissez donc pas tromper, et VOTEZ sans distinction de nuance républicaine pour

M. LE DOCTEUR PETON

Un groupe d'électeurs républicains.

Vu : Le docteur PETON.

Ce groupe républicain n'a pas osé se faire connaître. C'est si convenable, si parlementaire, de si bon ton, que cela se conçoit. Le docteur

Peton en endosse seul toute la responsabilité. Comme manœuvre de la dernière heure, c'est le *ne plus ultra* ; le docteur pourra le regretter : il y perdra de sa considération.

Signalons encore le placard où M. BURY, conseiller républicain démissionnaire du canton Sud, recommande chaleureusement la candidature du D^r PETON.

TOURS

Le général Boulanger est élu conseiller général, dans le canton de Tours-Centre, par 2,475 voix, contre 1,442 au docteur Héron, républicain.

BOURGUEIL

M. Sendrier, républicain, est élu dans le canton de Bourgueil à une bien faible majorité : 1,486 voix, contre 1,449 à M. Princé, conservateur.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Premier jour.

Splendide réunion hier, à Verrie, par un temps non moins splendide.

Dans la tribune, un bouquet de toilettes ravissantes et partout une foule de sportsmen et d'officiers. Toute l'Ecole de cavalerie et bon nombre d'officiers des environs étaient à Verrie. Les équipages, très nombreux, ont mis plus d'une heure à défiler.

Voici le résultat de cette première journée :

Prix du Fagot : Un objet d'art. Distance : 2,500 mètres.

Six inscrits, six partants. Course très bien menée. Chaillot, à M. de Lamotte, favori demandé, a été battu. Lova, à M. de Metz, est arrivée première avec deux longueurs ; Mis-carra, deuxième.

Pari mutuel à 5 fr. 24 fr.

Prix de la Loire : Un objet d'art. Distance : 2,500 mètres.

Huit inscrits, sept partants. Arrivé premier, Starter, à M. Stourm ; deuxième, Maquette, à M. Dutet. Laurette tombée sans accident.

Pari mutuel à 5 fr. 35 fr.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France : 2,500 fr. Distance : 4,000 mètres.

Deux partants sur dix inscrits : Caporal, au commandant de Piolant, monté par M. Morgon, lieutenant écuyer, et Lord Chancellor, à M. de Quincey, monté par M. de Sonis.

Course admirable, menée par deux écuyers hors pair.

Caporal, bête magnifique, franchissait les obstacles avec une facilité extraordinaire. Il est arrivé premier.

Pari mutuel à 5 fr. 6 fr.

Prix du Château de Marson : Un objet d'art. Distance : 3,000 mètres.

Quatorze inscrits, neuf partants. Plusieurs chutes sans gravité. Arrivée 1^{re}, Gondole, à M.

gisaient les sangliers, les pieds du côté de la cavée.

Après une seconde de réflexion :

— Continuez, dit le juge d'instruction à Callois.

— Au moment où je canardais la laie, j'entendis un cri sous bois. Le jeune M. Paul qui, d'abord, était un peu en arrière de moi, était maintenant en avant, vu qu'il courait vers les sangliers après leur avoir envoyé ses deux pruneaux. Voyant que je ne le suivais pas, il se retourne, et, remarquant ma mine toute bouleversée, il vient à moi... Je lui raconte l'affaire du cri... Je me disais : « Est-ce que j'aurais blessé quelqu'un sans le vouloir ? » Mais, vous comprenez, je gardais ça pour moi !... Enfin, il faut aller voir, que je dis... Bon, nous voilà partis, et, comme vous savez, nous n'avons pas été longtemps à découvrir le corps de ce pauvre M. Danelin, vu qu'il y a peu d'arbres de tout ce côté-là...

— Vous dites maintenant : Ce pauvre M. Danelin !... Vous n'avez pas toujours parlé ainsi, fit observer M. Odiève.

— C'est vrai ; je sais ce que vous voulez dire... Au déjeuner, M. Danelin avait offensé gravement M. Saint-Hélière et le jeune M. Paul.

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COEUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

PREMIÈRE PARTIE

III. — LA CHASSE

(Suite)

En pénétrant dans le cabinet, Sabas s'aperçut du premier coup que M. Saint-Hélière s'était placé de façon à ne pas l'avoir en face et qu'il se tenait caché, les yeux fixés sur le tapis.

— Bon ! se dit-il, compris !

Et il prit l'air le plus indifférent du monde.

— On me demande ? interrogea-t-il.

— Oui, répondit le juge d'instruction, c'est moi qui vous ai fait venir pour que vous nous disiez, sans en rien oublier, tout ce que vous savez sur la chasse d'aujourd'hui et sur l'accident survenu à M. Danelin.

— Ça, c'est facile, dit Callois en tournant entre ses mains sa casquette de chasse, et ce sera vite fait, voyez-vous bien, car je n'en sais pas lourd. Et je ne crois pas que personne en sache plus que moi ; oh ! pour ça, non !

— Nous verrons bien Parlez.

— Pour lors, nous étions en chasse, comme vous savez sans doute... Jacques Mallard, frère de feu ma femme, m'avait dit comme ça : « Sabas, j'ai vu hier au soir une laie et plusieurs jeunes sangliers se rembucher à la creuse du Bois-des-Morts. » Faudra voir, que je me dis... Car Jacques, voyez-vous bien, est un gars qui s'y connaît ; oh ! pour ça, oui !... Cette après-midi, je dis donc au jeune M. Paul : Laissons courir tous ces petits messieurs qui ne connaissent pas les allures de ces bêtes, et filons par ici... — Bon ! ça va bien ! nous voilà partis... Bref, nous arrivons dans le coin de bruyère qui se trouve à l'entrée du Bois-des-Morts, pour couper le bois en question et nous trouver autant que possible derrière la bauge de l'animal, de façon à la déloger et à la faire débucher du côté des chasseurs. Et, comme le jeune M. Paul est du nombre, je lui dis : Restez sur la bordure ; je vas vous envoyer la bête et ses enfants. Garde à vous !... Mais il ne voulut pas m'écouter... Nous voilà donc entrés sur la bordure ; là où il n'y a guère d'arbres parce qu'on y a fait plusieurs coupes l'an dernier, voyez-vous bien ?... Tout d'un coup, pan ! un coup de fusil, et puis, tout de suite,

voilà un tintamarre des cinq cents diables dans le taillis, et la laie, et trois marcassins, de quatre à cinq mois, qui débüchent de notre côté... — Tonnerre ! que je crie, ils sont loin ; mais tant pis, ça ne fait rien ! Là-dessus, je lâche mon coup de fusil sur la laie, le jeune M. Paul tire ses deux aux enfants, à ce que je crois du moins ; car, voyez-vous bien, les trois bêtes ont bien continué de courir encore quelques pas comme si elles craignaient de recevoir une nouvelle prune, mais elles n'ont pas été loin. Tout d'un coup, elles ont crié : Halte ! et puis, *patatrac* ! les voilà qui piquent une tête... Plus personne, bonsoir !... C'est égal, c'est un beau coup de fusil !

— A quelle distance, lorsque vous avez tiré, étiez-vous de l'endroit où vous avez trouvé le corps de M. Danelin ? demanda le juge d'instruction.

— Dame ! à vol d'oiseau, c'est difficile à dire, voyez-vous bien... Nous pouvions en être à une soixantaine de pas, un peu plus ou un peu moins.

Ici, Puytrelot s'adressa au juge de paix.

— Quelle était la position du cadavre ? interrogea-t-il.

— La tête était tournée vers la place où

de Sesmaisons; 2^e, *Madame*, à M. de Lamotte.

Pari mutuel à 5 fr. 29 fr.

Prix du cercle Saint-Hubert: 1,500 francs. Distance: 4,000 mètres, a été gagné facilement par *Bergerac*, à M. de la Ville Le Roux, monté par M. Magin. *Chaméleon*, à M. de Quincay, n'est arrivé que deuxième, bien que monté par M. Morgon. Malgré une chute, *Romagna* est arrivée troisième.

Pari mutuel à 5 fr. 42 fr.

Rallye-paper: Un objet d'art. Distance: 3,500 mètres.

Douze partants. Arrivé premier, *Ramoneur*, monté par M. Lecœur; deuxième, *Acquit*, par M. de Saint-Gilles; troisième, *Calin*, à M. de Girval.

Pari mutuel à 5 fr. 465 fr.

Après le rallye, tous les équipages se sont mis en mouvement pour le départ, qui s'est effectué dans le meilleur ordre, sans le moindre accroch ou accident. Tout le monde s'est donné rendez-vous pour cette après-midi. La réunion promet donc d'être également magnifique.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décret du 24 juillet 1889, le Président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur:

MM.

Bréchoux (Léonard), capitaine de cavalerie, trésorier à l'École d'application de cavalerie; 22 ans de services, 4 campagnes.

Moret (Alfred-Edouard), capitaine de cavalerie, instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie; 24 ans de services, 4 campagnes.

Par décret du même jour, la médaille militaire a été conférée à MM.:

Gousseau (Jules), adjudant de manège à l'École d'application de cavalerie; 14 ans de services, 2 campagnes.

Héraud (Frédéric-Émile), brigadier de cavaliers de manège à l'École d'application de cavalerie; 46 ans de services.

Duthieul (Pierre-Louis-Auguste), cavalier de manège à l'École d'application de cavalerie; 20 ans de services, 2 campagnes.

On sait que le ministre de la guerre, dans sa visite à Saumur, il y a huit jours, a remis lui-même ces décorations.

Par décret de S. A. le Bey de Tunis, M. Carbonnel de Canisy, capitaine instructeur à l'École de cavalerie de Saumur, a été promu au grade d'officier de l'ordre du Nicham Iftikar.

M. Maurice Meyer, fils de l'excellent chef de musique, vient de subir avec succès, devant

la Faculté de Poitiers, les épreuves du baccalauréat ès-sciences complet.

Notre jeune concitoyen avait déjà obtenu, en novembre 1888, le diplôme de bachelier ès-lettres.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Eugène-Edouard Lefrileux (veuf), corroyeur, et Marie-Florence Durand, sans profession, tous deux de Saumur.

Joseph-Alfred Partant, bijoutier, et Madeleine Poulard, chapeletière, tous deux de Saumur.

Michel Bougouin (veuf), cordonnier, et Victoire-Marie Delaunay, domestique, tous deux de Saumur.

UNE FÊTE DE FAMILLE

Samedi matin, M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, accompagné de MM. Hardouin, conseiller d'arrondissement, Milon, conseiller municipal de Saumur et juge au tribunal de commerce, et du maire de Varrains, s'est rendu à Varrains pour décerner une médaille d'honneur accordée par M. le ministre du commerce et de l'industrie au chef de chais, M. Jean Chesné, employé dans la maison Duveau et Chapin-Duveau depuis 32 ans.

Après une allocution du sous-préfet, félicitant le nouveau décoré et encourageant les nombreux ouvriers présents à suivre son exemple, le plus jeune des ouvriers a offert au nom de ses camarades un magnifique bouquet tricolore à M. Chesné. Pour terminer cette fête de famille, M. et M^{me} Chapin ont offert à tout le personnel une collation largement arrosée de champagne.

HIRONDELLE DE GUERRE

Le ministre de la guerre vient de donner l'ordre au gouverneur militaire de Lille de nommer un rapporteur pour examiner les expériences récemment faites, à Roubaix, sur le service des dépêches en temps de guerre par le moyen d'hirondelles.

C'est M. Degouty, capitaine du génie, à qui a été dévolue cette mission.

Un grand lâcher sera fait d'ici un mois devant le délégué du ministre de la guerre, et, si le rapport est concluant, le premier « hiron-dellier » du monde sera construit au fort du mont Valérien.

Mignonnes hirondelles,
Oiseaux bénis de Dieu,
Ouvrez, ouvrez vos ailes.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Train de plaisir pour Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle, l'administration des chemins de fer de l'État mettra en marche, les 1^{er} et 2 août 1889, deux trains de plaisir à des prix exceptionnellement réduits.

Le public trouvera dès maintenant tous renseignements utiles au sujet de ces trains dans les gares du réseau de l'État et sur les affiches apposées dans ces gares et dans les localités.

É TR ANGER

LES ARMEMENTS DE L'ITALIE

Que se passe-t-il donc en Italie? dit la *Lanterne*, qui a reçu les dépêches suivantes du pays de M. Crispi:

« Rome, 26 juillet.

» Je puis vous affirmer que le dernier conseil des ministres a résolu des questions graves.

» 1^o L'adoption de l'avis du conseil supérieur de la marine de cesser l'emploi et la construction des torpilleurs, jugés inutiles; et de pousser la construction des gros cuirassés;

» 2^o De pousser à fond les fortifications de la Spezia, les nouvelles batteries à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer et l'approvisionnement rapide des forts de la rade;

» 3^o Le rappel de la flotte du Levant dans les eaux italiennes afin d'être prête à l'action;

» 4^o On a décidé en outre que la flotte resterait armée après les grandes manœuvres. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 juillet 1889.

La séance d'aujourd'hui a été entièrement consacrée à la consolidation de la hausse acquise depuis plusieurs jours. Le 3 0/0 reste à 83.92; le 4 1/2 0/0 à 104.90.

On a négocié le Crédit Foncier de 4,247.50 à 1,250. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 8,641.444 fr. de nouveaux prêts dont 2,645.70 fr. en prêts fonciers et 6,420.744 fr. en prêts communaux.

La Société Générale est tenue à 452.50.

La Banque d'Escompte fait 502.50.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas clôture à 742.50 avec des achats assez importants.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 595.

Le Crédit Lyonnais a varié de 668.75 à 667.50.

L'émission des obligations à lots de Panama s'annonce bien. Il y a un grand empressement aux guichets des sociétés de crédit qui se sont chargées de l'opération et les souscriptions par correspondances sont considérables.

L'action de la Tour Eiffel s'échange de 890 à 900.

Les obligations des Immeubles de France méritent de fixer l'attention des capitalistes en raison des cours favorables auxquels elles se négocient et des avantages qu'offre un remboursement à 4,000 francs.

L'obligation des Chemins Argentins est recherchée par le comptant à 445 et 446.

L'obligation des Chemins Economiques cote 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le *Progrès financier*, un des plus anciens organes de la presse financière, est envoyé gratuitement, à titre d'essai, pendant deux mois, à toute per-

sonne qui en fait la demande à l'administration, place du Havre, à Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 20 Juillet:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures: les coloniaux à la revue du 14 juillet; le bal du Palais de l'Industrie; fête des sociétés de tir, de gymnastique et d'instruction militaire; beaux-arts: la *Délaissée*; la statue de Raspail; le monument des soldats français à Genève; la statue de Paul Bert; la statue de Camille Desmoulins. — *Le Patineur de Fetham House*, nouvelle, par R. de Maricourt. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Les soldats coloniaux à la revue du 14 juillet. — Spahi algérien de l'escorte du général Saussier. — Exposition universelle: le pavillon de la République Argentine; le pavillon du Mexique; l'intérieur du pavillon du Mexique; beaux-arts: la *Délaissée*. — Les fêtes de l'Exposition universelle: aspect du Palais de l'Industrie pendant les bals des exposants et des ouvriers. — Inauguration de la statue de Raspail, boulevard Edgar-Quinet. — Inauguration du monument élevé à la mémoire des Français morts en Suisse en 1871. — Statue de Paul Bert. — Statue de Camille Desmoulins. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,
Faites avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

EXPOSITION UNIVERSELLE BONS DE SÉJOUR A PARIS

Logement & nourriture Restaurants & hôtels de 1^{er} ordre

1^{re} classe: par jour, 20 fr.
2^e classe: id. 14 fr.

Parmi les restaurants de 1^{re} classe, se trouvent Bréban et restaurant *Alsace-Lorraine* au 1^{er} étage de la *Tour Eiffel*.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser, 6, rue du Temple.

A VIS

M. AVENIER, fabricant d'engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mètre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres.

Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui de l'adjudicataire de la ville.

S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M AVENIER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Ça m'avait mis en colère, voyez-vous bien, parce que j'aime ces gens-là, moi!.. Mais, à la mort, tout est pardonné; oh! pour ça, oui!

— N'avez-vous pas proféré une parole menaçante?

— Une parole menaçante? Je ne crois pas. En tous cas, je ne m'en souviens pas...

— Quelqu'un vous a entendu dire à Paul Aubierge: « Si je ne m'étais pas retenu, il aurait passé un mauvais quart d'heure! » observa encore le juge de paix.

— Eh bien, mais, justement: *Je me suis retenu!*... D'ailleurs, c'est des choses qui se disent tous les jours, et, entre dire et faire, il y a de la place!

— Vous affirmez n'avoir tiré qu'un seul coup de fusil? continua M. Odiève.

— Je l'affirme... d'ailleurs, on l'a bien entendu!

Callois mentait, comme on voit. Il avait ses raisons pour cela. Il espérait par là semer le doute dans les esprits et attirer les soupçons sur lui.

— Comment se fait-il alors que l'on ait trouvé vos deux coups fraîchement déchargés?

— Tout le monde vous dira, dit Callois sans se déconcerter, que j'ai tiré et tué un lièvre ce matin, avant le déjeuner. Cette après-midi, ne m'attendant pas à envoyer un pruneau aux sangliers, plaisir que je réservais autant que possible aux invités, je n'avais pas songé à faire provision de cartouches à balles, voyez-vous bien! et, il ne m'en restait qu'une...

Faut avouer que j'ai eu une chance de cinq cents diables de m'en servir si bien! Oh! pour ça, oui!... Dame, quand j'ai vu débûcher la bête, ça été plus fort que moi, voyez-vous bien!... En joue! vlan!

— Expliquez-nous, dans ce cas, poursuivit M. Odiève, à qui le juge d'instruction continuait de laisser la parole, expliquez-nous comment il se fait que le piqueur ait constaté deux blessures et trouvé deux balles dans le corps de la laie, ce qui fait cinq avec celle qui a frappé M. Danelin?

Le garde prit un air de stupéfaction profonde et regarda l'un après l'autre les témoins de cet interrogatoire avec une mine effarée.

— Dame! fit-il, je ne sais pas, moi!

— M. Saint-Hélière n'a tiré qu'un seul coup de fusil dans le courant de cette après-midi, cela a été prouvé par l'examen de son arme, et

celle de la victime avait encore deux coups chargés... Qu'avez-vous à dire à cela?...

Callois se gratta la tête.

— Rien, répondit-il avec embarras. Je ne sais pas... C'est vraiment bien singulier, tout ça!

Le juge de paix échangea un regard avec M. Puytrel.

— Il suffit, dit le juge d'instruction, vous pouvez vous retirer.

Le garde sortit en saluant de nouveau

— Il nous reste à interroger Paul Aubierge, déclara M. Puytrel.

M. Saint-Hélière devint livide, un sanglot le saisit à la gorge, néanmoins il se leva pour donner des ordres... M. Odiève, pris de pitié pour ce vieillard, le prévint et sonna le domestique.

Une minute après, Paul était introduit à son tour.

Il était pâle, mais très calme. Il s'inclina poliment en entrant, devant les personnes assemblées et refusa de s'asseoir, malgré l'invitation de M. Puytrel et du juge de paix.

Le juge d'instruction commença alors l'interrogatoire. Mais, aux premiers mots, le peintre l'arrêta.

— Avant de répondre à vos questions monsieur, dit-il d'un ton froid quoique parfaitement respectueux, je me permettrai de vous demander dans quel but elles me sont adressées...

— Dans le but, fit observer le juge de paix, d'éclaircir la justice sur l'accident de ce jour.

— Tout le monde connaît les péripéties de notre chasse, reprit Paul d'une voix toujours douce et sans la moindre émotion, je n'en sais pas plus que les autres...

— Eh bien, répondit le juge d'instruction, apprenez-nous ce que vous savez...

— C'est tout à fait inutile, M. Saint-Hélière et Callois ont dû tout vous raconter. Que dirais-je de plus?

— Prenez garde, répartit le juge d'instruction d'un air paternel, vous entrez dans une voie contraire à votre intérêt...

— Mon intérêt! répliqua Paul toujours maître de lui, lequel?... Suis-je accusé?... Dans ce cas, c'est à ceux qui m'accusent de prouver que je suis coupable et de quel délit ou de quel crime...

(A suivre.)

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

A VENDRE BELLE MAISON

Avec Dépendances
Petit Parc, Jardin, Communs, Caves
LE TOUT CLOS DE MURS
Situé à Distré, sur la route.

Clos de Vigne, contenant environ 44 ares;

Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hectares.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER POUR LA SAINT-JEAN 1890

UNE MAISON
Avec Magasin, Cour, Remise et Écurie.

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir.

S'adresser, pour traiter, audit M^e GAUTIER. (640)

A VENDRE

Maison de campagne

Avec
JARDINS plantés de vieux arbres fruitiers et d'agrément.

PARC de 2 hectares, entouré de murs, avec PIÈCE D'EAU.

COURS D'EAU, à côté du bourg de Parçay (Maine-et-Loire), (gares de Linères ou Vernantes), au lieu dit la *Brahannière*, provenant de la succession de M^{lle} Aimée RE-NAULT.

L'acquéreur pourrait y annexer tout ou partie de deux fermes avec prés y attendant et terres bonnes à vignes.

S'adresser à M. CHICOTEAU, 48, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur, ou à M^e LAZON, notaire à Gizeux.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.

S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (529)

Remise, Grenier & Magasin

A LOUER PRÉSENTEMENT
Près la gare d'Orléans.

S'adresser au bureau du journal.

A Louer présentement

MAISON

Fraîchement réparé
Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n^o 29.

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n^o 49, en face la Caisse d'Épargne.

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la *Revue des Journaux et des Livres*, qui est dans sa 5^e année : c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc.* Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La *Revue des Journaux* publie actuellement, comme feuilletons, PETITE MARCHE, par Elie Flourès, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La *Revue des Journaux et des Livres* donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la *Revue des Journaux* contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années*. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHFORD, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. ; étranger : trois mois, 4 fr. 50 ; six mois, 8 fr. ; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La *Revue des Journaux* est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (20 centimes). Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : **A. Pradeau**, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une apprentie

pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n^o 10.

Un Journal conservateur

Tri-hebdomadaire, de province, près Paris, demande un acquéreur sérieux.

— Ce journal a plus d'un demi-siècle d'existence.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales C. X.

A SAINTE-GENEVIÈVE

10, rue du Marché-Noir, Saumur.

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 40, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEYAS et tous les Articles s'y rattachant.

M^{me} NOEL se charge aussi de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	4 33
Château-du-Loir	10 13	12 30	1 58	6 35	12 28	1 8 4 50
Noyant-Méon	11 20		3 8	7 40	1 13	5 54
Limiers-Bouton	11 29		3 17	7 49		6 4
Vernantes	11 43		3 30	8		6 13
Blou	11 54		3 41	8 10		6 23
Vivv	12 2		3 49	8 17		6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15	1 44	4 2	8 29	1 48	2 22 6 42
(départ)	12 23	1 47	4 14	8 34	1 54	2 28 6 53
Nantilly (arrivée)	12 31		4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		4 34	8 51		7 11
(départ)		8 31	10 37			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11 2 22 2 59 7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37 2 44 3 28 8
Niort				4 30	8 42	
Saintes				6 30	11 52	4 31 5 20 10 32
Bordeaux				9 52	3 34	9 11 13 4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 20	3
Saintes			7 15	9 9	11 39	6 42
Niort			9 32	11	2 5	5 30 8 10 8 29
Thouars			6 5	12 11	12 47	1 35 4 15 8 21 9 59 10 46
Montreuil-Bellay			9 35	6 38	1 9	2 37 4 55 9 6 10 32 11 15
Brézé-Saint-Cyr						2 50 5 18 9 41
Chacé-Varrains			10 7	7 27		2 57 5 26 9 49
Nantilly (arrivée)			10 13	7 34		3 2 5 31 9 55
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)			10 22	7 45		3 13 5 42 10 3
(départ)						
Nantilly (départ)			7 25	11 25		2 52 5 20
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)			7 38	11 36		3 3 5 33
(départ)						
Vivv			7 47	11 44	1 36	3 11 5 41
Blou			7 57	11 54	1 42	3 15 5 45
Vernantes			8 10	12 10		3 27 5 59
Limiers-Bouton			8 19	12 19		3 35 6 8
Noyant-Méon			8 32	12 33		3 46 6 20
Château-du-Loir			8 45	12 46		3 57 6 32
Chartres			8 59	1	4 9	6 44
Paris			10 10	2 9	2 58	5 22 7 58
			2 47		5 54	9 26 12 4
			5 25		7 30	11 50 2 27

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	7 41
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 10
Chinon	9 4	12 50	7 14	9 4

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	7 55
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53			
Moncontour	7 41	10 48	2 27			
Loudun	8 41	1 46	3 4			
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38			
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
le Vaudelny	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	
Martigné	6 1		8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12	
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
le Vaudelny	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31	
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41	
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14	
Loudun	8 24		4 14	3	10 13	
Moncontour	8 35		6 8	3 29	10 48	
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct.	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.
	mixte soir	mixte matin	mixte matin	mixte soir	mixte matin	mixte soir	soir
Nantes	11 45		6 10	8 40	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	8 44	11 16	2 57	5 35	9 35
La Métrière	2 52	7 10	9 11	11 51	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	9 17	11 59	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 6	3 59	6 32	
Saumur (arrivée)		7 33		12 12	4 7	6 39	
— (départ)		3 22		7 46	9 33	12 23	4 20
Varennes		3 27		7 52	9 37	12 27	4 31
Port-Boulet		8 5		9 48	12 38	4 45	7 13
Langeais		3 52		8 20	9 57	12 49	5 1
Tours (arrivée)		4 26		8 59	10 19	1 21	5 46
Paris (arrivée)		5 5		9 42	11 6	1 59	6 35
		10 39		3 6	8	2 35	4 1 5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Direct.
	soir	soir	mixte soir	mixte matin	mixte soir	mixte matin	mixte soir
Paris	8 45	9 40	1				